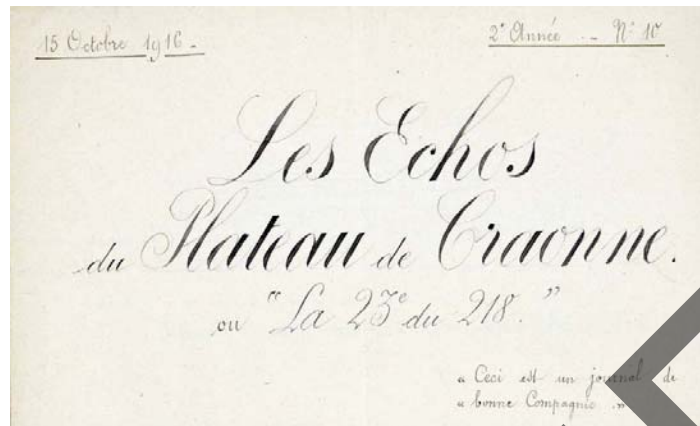


Les Échos du Plateau de Craonne ou la 23^e du 218

« Ceci est un journal de bonne compagnie »



Fable express (octobre 1916)

*Nos Poilus, s'élançant au chemin de la gloire,
Par de trop longs convois ne sont point alourdis ;
Pas de voitures d'eau pour les soirs de victoire,
Seul coulera le sang des Allemands maudits...*

Moralité :

A vaincre sans baril on triomphe sans boire.

Bi rouy (octobre 1916)

Et voilà qu'à l'arrière où nous oublions momentanément les « *ennuis* » de la tranchée, nous avons trouvé des Russes... Les Russes !

Nous ne connaissions pas encore leurs longues et lourdes capotes, leurs casquettes plates, leurs chants un peu sauvages.

Les français du Sud-Ouest ont vite fraternisé avec ces enfants d'un peuple lointain... Les Béarnais des Pyrénées ont « *trinqué* » avec les alliés de l'Oural à la venue d'une commune victoire.

Franchement, de la langue russe nous n'avons rien appris. D'ailleurs à nous compatriotes d'Henri IV (*Lou nouste Henric*) le français même n'est pas indispensable. Le patois suffit pour exprimer les sentiments les plus délicats de nos âmes : - « **Qué mindiéri plà, adaro, uo cüécho d'äüquo** » (1)

C'est donc le patois qui s'entend dans les auberges fumeuses de ce cantonnement d'arrière.

Si la guerre se prolonge – et notre séjour aux bords de Lhuitrelle – c'est le patois que nos amis russes apprendront.

Déjà cette guerre merveilleuse voit des géants de l'Ukraine se presser autour de ce comptoir en zinc du nord-est de la France, présenter à la débitante ahurie une bouteille vide et articuler dans un sourire grisé :- « **Bi rouy !** ». (2)

(1) « *Je mangerai bien, maintenant, une cuisse d'oie* »

(2) « *Vin rouge* »

Les Béarnais (janvier 1917) - Chanson -Air : Le Clairon (Déroulède)

*Le Béarn, l'âme aguerrie
A l'appel de la patrie,
A répondu : « Me voilà ! »
Ses fils, loin des bords du Gave,
Soutiennent la lutte grave :
Ils sont là, même un peu là !*

*Dans l'enfer de la tranchée,
Ils veillent, tête penchée,
Car il fait un temps de chien.
Il gèle, il fait noir, que sais-je ?...
Dans la boue et sous la neige,
Les béarnais tiennent bien.*

*Et lorsque cela se gâte,
Que la cannonade éclate
Et crache longtemps et fort,
Dans ce vent de la mitraille
Qui commence la bataille...
Le Béarnais tient encor.*

*Puis quand l'ennemi s'élançe,
Et que, perfide, il avance,
Semant de morts son parcours,
Face au Boche qui se rue,
Comme aux bras de sa charrue,
Le Béarnais tient toujours.*

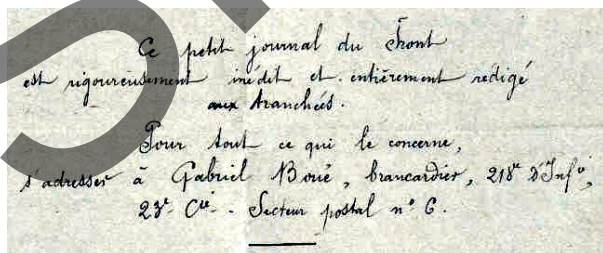
*Mais la lutte, enfin, s'achève,
On retrouve, à la relève,
Repos, bon pinard et jus...
On revoit roses les mines
Et devant quelques chopines
Le Béarnais ne tient plus.*

Une conséquence de la Guerre.

C'est un camarade d'Oloron, revenu de permission, qui nous la fait connaître.

Une vieille femme de cette colonie espagnole si nombreuse dans nos Basses-Pyrénées – surtout depuis la guerre – lui a crié avec une sorte de joie de revanche :

- « Ah ! oui... Autrefois, les jeunes françaises à marier dédaignaient nos garçons... Elles seront bien aises de les avoir, à présent !... »



Né à Lons en 1885, Gabriel BOUÉ, instituteur et musicien, participe au conflit 1914-1918 avant d'être démobilisé en avril 1919.

Cité en 1915 à l'ordre du 218^{ème} d'Infanterie « ...grand exemple de dévouement et de mépris du danger en allant secourir des blessés et dégager des hommes ensevelis sous des tranchées ébouloées... ».

Croix de Guerre étoile de bronze.

Recueilli par Marc Le Chanony

Pierre Testegutte, sergent au 288^e R.I. repose depuis 1914 aux côtés de l'auteur du « *Grand Meaulnes* », le lieutenant Alain-Fournier

Pierre Testegutte est né le 5 juillet 1888 à Os-Marsillon. Il est le fils de Jean Testegutte de Loubieng et de Marie Camet de Sarpourenx. Il est valet à Bordeaux quand il est appelé pour faire son service militaire de 1909 à 1911 au 88^e R.I.. Il se rengage pour 2 ans et est nommé sergent le 7 octobre 1912. Le 1^{er} octobre 1913 il se rengage pour 1 an. A la mobilisation générale en 1914 il est affecté au 288^e R.I.. Il est déclaré disparu le 23 septembre 1914 puis « *Mort pour la France* » le 22 septembre 1914 à Saint-Rémy-la-Calonne (Meuse).

Le 2 mai 1991 Jean Louis décèle la fosse collective après quatorze ans de recherches initiées par Michel Algrain...

« Enfin, le dénouement survient le 2 mai 1991 à 13 heures 10 très précises. Vers 11 heures je prends mon véhicule et me dirige vers Saint-Rémy-la-Calonne après avoir traversé le joli village de Vaux-les-Palameix. Au carrefour de la Grande Tranchée de Calonne, face au monument érigé à la mémoire de l'écrivain que nous recherchons, je prends à droite, en empruntant la Calonne direction Hattonchâtel. A la hauteur du chemin dit des "Hautes Ornières" je m'engage à gauche dans le chemin qui mène à Dommartin-la-Montagne. Arrivé aux sapins Godfrin je prends mon détecteur de métaux et, après environ une demi-heure de prospection, je découvre dans le fossé de limite, non loin du point J, un étui de fusil Lebel, puis un deuxième, puis un troisième, en tout une vingtaine d'étuis français. Je me mets alors à la place du sergent Baqué en revivant son récit :

« Soudain une fusillade crépite derrière nous, le fossé de la lisière du bois nous offre un abri favorable d'où nous essayons de comprendre ce qui arrive... Combien de temps dure l'attente ? Une minute, deux peut-être, nous n'avons pas d'autre solution que de leur passer sur le corps si nous le pouvons !... "Baïonnette au canon ! crie le Capitaine, en avant !" ».

Avec mon détecteur, je fais le même parcours et trouve toujours des étuis français épars, souvent près d'une ancienne souche d'arbre. De chaque étui retrouvé je balise l'endroit, pour retrouver la trajectoire, ou plus exactement l'angle de progression pris par les Français lors de leur contre-attaque en direction de la Tranchée de Calonne.

D'après les tirs effectués la direction s'incline vers la gauche. Tout à coup, je découvre des munitions françaises non tirées, ce qui signifie la présence de tués, dans ce secteur. Je repense tout de suite au récit de Baqué :

« Une fois debout, j'aperçois l'ennemi à genoux dans un fossé recreusé qui sépare un taillis de la clairière dans laquelle nous sommes. Tandis que je bondis, mon oeil note tel ou tel camarade qui sans un autre mouvement, laisse tomber son fusil et s'écrase sur le sol, la face en avant... L'ennemi est à quarante mètres, nous nous arrêtons. Je trouve l'abri, derrière un hêtre, deux camarades s'approchent du même hêtre, tous deux s'écroulent, sur mon dos, sur mes pieds. Ce que je pense, 'Ils' me gênent pour tirer, changer de place, les balles passent trop près, j'entends une voix éperdue, crier 'maman', c'est le sous-lieutenant Imbert, probablement blessé à mort, je vois le capitaine de Gramont, tirer à coup de revolver sur les casques à pointe, il ne crie plus, il doit être touché. Je n'entends plus les coups de revolver que tirait à trois mètres de moi le lieutenant Fournier; je cherche mon chef, il gît à terre sans bouger. Je tire toujours sur la crête qui borde le fossé car je ne vois plus les Boches ».

Avec mon détecteur je continue à progresser sur la gauche et à une quarantaine de mètres du fossé de limite, je découvre tout à coup, huit cartouches françaises non percutées, donc tout un paquet. Quelques mètres plus loin j'en découvre un deuxième, puis d'autres. Je me

dis que les corps doivent être très proches car pour enterrer un soldat il faut le transporter de la manière suivante: se mettre entre ses jambes et le tirer par les chevilles jusqu'à sa sépulture. Pendant le combat les cartouchières sont ouvertes, au cours du déplacement des corps les paquets de cartouches tombent sur le sol et se dispersent. Ces paquets de munitions restés dans le sol après les combats m'indiquent la direction d'enfouissement des corps par les Allemands.

Je continue à trouver des paquets de cartouches quand tout à coup, j'aperçois sur ma droite une légère excavation de forme rectangulaire dans le sol. Je me dis aussitôt "Ils" sont là !... Je continue donc à prospecter autour du "trou" et mets au jour trois étuis de revolver du modèle français 1873 positionnés à quatre ou cinq mètres de cette excavation rectangulaire. Je décide, enfin, d'aller prospecter dans celle-ci. Dès que je me positionne dans ce "trou", mon détecteur sonne sans arrêt. Je fais donc un sondage au centre de celui-ci et sors du sol une attache de bretelle de suspension de cartouchière française accompagnée d'une vertèbre humaine ainsi que des fragments de tissu de pantalon rouge garance. Je vois aussi nettement la présence d'autres ossements humains, dans mon sondage. J'ai donc confirmation de la présence de corps et de tissu rouge garance, ce qui me permet d'affirmer que les corps enfouis, à cet endroit, datent du début de la guerre. En effet, à partir de l'année 1915, la couleur de l'uniforme français change.

Je fais un second sondage sur la gauche, prenant de multiples précautions pour ne pas toucher ou déplacer objets ou ossements et découvre sur le bas d'un bras droit la présence de galons de lieutenant. A ce moment je suis sûr que je viens de trouver le corps de l'écrivain que nous recherchons. Je remets le terrain en état, et repars avec mon véhicule pour en informer M. Algrain. Il me demande si j'ai trouvé une plaque d'identité pour confirmer s'il s'agit bien des corps que nous recherchons.

Je repars donc immédiatement sur les lieux, fais un autre sondage sur la droite de la "fosse", creuse méticuleusement et mets au jour deux bassins humains superposés, mais tête bêche. Je rebouche alors la fouille et mesure à l'oeil la longueur de cette excavation, quatre mètres cinquante de longueur environ. Par un petit calcul mental, à raison de cinquante centimètres pour un corps, quatre mètres cinquante divisés par cinquante, égale neuf, et comme les corps sont superposés, cela fait dix-huit. Ce chiffre correspond, à quelques soldats près, au chiffre des disparus que nous recherchons, soit vingt et un. Je ne peux pas fouiller plus loin ayant simplement l'autorisation, en cas de découverte, de ne procéder qu'à des sondages ponctuels. »

En effet la réglementation archéologique sur les sépultures militaires - loi du 29 décembre 1915 - stipule que seuls les services du ministère des Anciens Combattants peuvent procéder aux exhumations de soldats qui doivent avoir lieu en présence d'un officier d'état civil chargé de la rédaction d'un procès-verbal.

Grâce à la collaboration entre le ministère de la Culture et le secrétariat d'État aux Anciens Combattants une dotation exceptionnelle de sauvetage urgent (35 000 francs) est accordée et les travaux débutent le 4 novembre 1991 avec la participation de la D.R.A.C., sous la surveillance permanente de M. Siret, chef de secteur des sépultures militaires, de M. Hervet et des quatre inventeurs de la tombe. Ces fouilles vont durer 26 jours, week-ends compris.

L'équipe monte une serre pour protéger le site des intempéries et installe un échafaudage de planches pour éviter le contact avec la surface de la tombe, dégage la terre à la truelle. Des « fuites » sur l'exhumation d'Alain-Fournier le 14 novembre obligent à protéger le site mais permettent d'obtenir chauffage (groupe électrogène fourni par les pompiers de Fresnes-en-Woëvre) et camion nacelle (prêté par l'E.D.F.) pour les photos.

La fosse a une forme quadrangulaire de 5.20 m sur 2.60 m, orientée N.W./S.E., de 30 à 40 cm de profondeur, au fond constitué par la dalle de calcaire corallien.

Elle contient les corps de 21 soldats français inhumés sur le dos (décubitus dorsal), disposés en deux rangées tête bêche de dix corps chacune. Les membres inférieurs reposent systématiquement sur ou sous le thorax de celui qui fait face. Le vingt et unième soldat recouvre en travers cinq de ses camarades.

La « datation » des fantassins correspond à l'été 1914 grâce aux objets retrouvés dans la fosse, boutons en laiton décorés d'une grenade enflammée, cartouches modèle 1886 D, bidon d'un litre modèle 1877 appartenant à un régiment de réserve (le 288^e) mal équipé - brodequins de 1881 et 1893, ceinturons de type ancien.

Cette fosse correspond aux pratiques funéraires aux armées pour ensevelir les morts en 1914. Par mesure d'hygiène, pour éviter les épidémies, on creuse une fosse collective et dispose les corps en rangées opposées, parfois sur plusieurs couches. Les identités ne sont pas relevées, les plaques d'identité, les baïonnettes disparaissent parfois (trophées), sacs à dos et livrets militaires forment un bûcher. Il faut nettoyer et assainir le terrain sans perdre de temps après que l'officier de renseignements a récolté des indications sur l'adversaire.

La fouille s'achève le 1er décembre 1991 et les corps sont dirigés pour autopsie au Service Régional de l'Archéologie à Metz. En juin 1992 deux Communiqués publient les « Principaux résultats de l'étude de la sépulture collective des bois de Saint-Rémy-la-Calonne ».

Vingt-et-un corps vont être exhumés de la fosse commune. Sur ces 21 corps, 12 sont formellement identifiés ; 3 sont en mesure de l'être (plaques abimées en cours de radiographie) ; 6 dépourvues de plaques.

Parmi ces 6 inconnus figurent un capitaine et un lieutenant du 288^e R.I. (galons et numéros d'unité retrouvés sur leurs squelettes). En sachant qu'à cet endroit, seuls le capitaine de Gramont et le lieutenant Fournier tombèrent le 22 septembre 1914 avec le sous-lieutenant Imbert et leurs hommes des 22^e et 23^e compagnies, connaissant leurs tailles respectives (1m75 et 1m69), on peut estimer à 99% que le lieutenant est bel et bien Alain-Fournier.

Les 12 identifiés sont tous du 288^e R.I. :

- Imbert Pierre, sous-lieutenant, 26 ans, né le 16 novembre à Vendôme (Loir-et-Cher)
- Broqua Henri, caporal, 30 ans, né le 24 juin 1884 à Aignan (Gers)
- Mallet Joseph, caporal, 30 ans, né le 28 mars 1884 à Laujuzan (Gers)
- Pérès Joseph, caporal, 30 ans, né le 1^{er} juin 1884 à Saint-Antonin (Gers)
- Dubourdieu Jean, 2^e classe, 27 ans, né le 15 septembre 1887 à Aignan (Gers)
- Lamarque Casimir, 2^e classe, 27 ans, né le 4 mars 1887 à Louslitges (Gers)
- Mascaras Eugène, 2^e classe, 27 ans, né le 6 février 1887 à Samatan (Gers)
- Mauret Jules, 2^e classe, 29 ans, né le 30 juillet 1885 à Bonas (Gers)
- Cahuzac Léon, 2^e classe, 32 ans, né le 8 septembre 1882 à Monpardiac (Gers)
- Dugros Dominique, 2^e classe, 33 ans, né le 1^{er} septembre 1881 à Céran (Gers)
- Nabonne Jean, 2^e classe, 32 ans, né le 8 novembre 1882 à Viella (Gers)
- Sensamat Justin, 2^e classe, 27 ans, né le 8 août 1887 à Simorre (Gers).

Après 77 ans, la fosse collective du bois de Saint-Rémy existait toujours car, dans cette zone, le terrain était peu bouleversé par l'artillerie. Il est à remarquer que ce secteur fut occupé par l'armée impériale allemande du 22 septembre 1914 au 13 septembre 1918 et très vite inclus dans l'arrière front immédiat, situé à environ 1 000m de la première ligne de tranchées.



Le 10 novembre 1992, Alain Fournier ainsi que les vingt soldats tués avec lui, dont leur capitaine Marie-Joseph Savinien Boubée de Gramont, furent inhumés dignement dans une sépulture individuelle à la nécropole nationale de Saint-Remy-la-Calonne, au chevet de l'église Saint-Remy. La cérémonie d'inauguration se déroula le 11 novembre 1992 en présence des familles et de Louis Mexandeu, secrétaire d'État aux anciens combattants et victimes de guerre.

Recueilli par Marc Le Chanony

Vincent Moulia

Vincent Moulia est né le 27 mai 1888 et décédé le 28 décembre 1984, est un soldat lors de la première guerre mondiale. Condamné à mort pour la mutinerie au sein du 18^e régiment d'infanterie de ligne en 1917 à Villers-sur-Fère.

Né le 27 mai 1888 à Nassiet (40), Vincent Moulia a été mobilisé à Pau au 18^e RI en 1914. Il a été blessé deux fois. Il a reçu la croix de guerre en mai 1916 à Verdun et il est passé caporal.

En 1917, le caporal Moulia prend part les 4 et 5 mai aux combats pour la prise de Craonne. Vingt officiers et 824 hommes du 18^e sont tués. Moulia est proposé pour une citation. Le régiment part alors en repos dans le Tardenois, à Villers-sur-Fère. Le 27 mai, jour de la pentecôte, il fait chaud et on boit beaucoup. Les esprits s'échauffent à la nouvelle que le 18^e doit remonter en ligne à la place d'un autre régiment. Des troubles se produisent. Tout finit par rentrer dans l'ordre le lendemain soir.

Douze soldats sont pourtant traduits devant le conseil de guerre qui se tient à Maizy le 7 juin. Cinq condamnations à mort sont prononcées dont celle de Moulia qui avait remplacé volontairement le soldat Crouau tiré au sort mais se trouvant en permission à ce moment. Malgré plusieurs témoignages en sa faveur, il est reconnu « *coupable d'avoir participé comme instigateur à une révolte commise sous les armes.* »

Durant la nuit qui précède l'exécution, Moulia profite d'un bombardement sur Maizy pour s'enfuir. Il se cache dans son village de Nassiet jusqu'en mai 1918. Sur le point d'être dénoncé, il passe en Espagne. Il ne rentre en France qu'en 1936.

Il bénéficie d'une amnistie, mais sans retrouver ses droits de combattant. Il n'obtient la carte du combattant qu'en 1952, à la suite de l'intervention du maire de Pau.

Invité à son émission Alain Decaux avait demandé : « Qui rendra sa croix de guerre au caporal Moulia ? ». Puissance de la télévision, le 11 novembre 1979, à Nassiet, il reçoit à nouveau la croix de guerre des mains d'un ancien combattant de 14-18.

Vincent Moulia est mort le 28 décembre 1984, il est enterré à Orthez (64).

Biographie Wikipédia

LA SONNERIE « AUX MORTS »

Interprétée lors des manifestations patriotiques et des cérémonies militaires commémoratives, on est tenté de croire que la sonnerie « Aux Morts » a toujours existé. En fait, les poilus qui pleuraient leurs frères d'armes des tranchées, ne l'entendirent jamais puisqu'elle fut composée au début des années 1930.

À son origine se trouve l'un des héros de la Grande Guerre de 1914-1918, le Général GOURAUD. Dans une circulaire rédigée le 11 août 1932, celui-ci précisait : « *l'usage s'est établi au cours des cérémonies d'hommage aux morts de la Grande Guerre, qui depuis l'Armistice, se déroulent devant les monuments commémoratifs et particulièrement devant le tombeau du Soldat Inconnu, d'observer une minute de recueillement. J'ai décidé de compléter ce cérémonial désormais traditionnel par une sonnerie nouvelle, dite « Aux Morts » qui constituera le signal et le prélude à la minute de silence.*

Cette sonnerie pourra également être exécutée dans toutes les circonstances où le commandement croira devoir honorer par un cérémonial particulier les officiers, sous-officiers et soldats tombés au champ d'honneur ».



Général Gouraud

Quelques années auparavant, l'attention du Général GOURAUD, alors gouverneur des Invalides, avait été attirée par la sonnerie de clairon précédant la minute de silence au cours de cérémonies américaines. Il s'en était ouvert auprès du Commandant DUPONT, chef de la musique de la Garde Républicaine, l'invitant à composer une pareille sonnerie puisqu'elle était absente du répertoire de l'Armée française. Elle fut exécutée pour la première fois le 14 juillet 1931 sous l'Arc de Triomphe en présence d'André MAGINOT. L'année suivante, Paul BONCOUR, ministre de la Guerre, félicita le Commandant DUPONT et rendit obligatoire cette sonnerie porteuse de tant d'émotions.

C'est donc Pierre DUPONT, chef de la musique de la Garde Républicaine, qui a composé ces quelques notes. Né en 1888 il apprend la flûte avant de rentrer au Conservatoire de Paris. Militaire, il devient soliste dans la musique d'Artillerie de Versailles en 1907. En 1927 il est chef de la musique de la Garde Républicaine. Pendant la Première Guerre au 87^{ème} Régiment d'Infanterie, il reçoit la croix de guerre avec étoile pour une action d'éclat sur le front



Pierre Dupont